

Département de  
Loire-Atlantique

Arrondissement de  
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept,  
Le vingt-sept septembre, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, GILLET, LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, DEUX, CHESNEAU, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN, PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, SIMON, CHUPIN, CARNAC, TRICHET, BERTHELIER, CORNETI, DUBOIS.

Date de convocation

21 septembre 2017

A l'exception de : Madame HUCHET  
Monsieur SAILLANT a donné pouvoir à Monsieur GUGLIELMI.  
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Monsieur DONNE.  
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.  
Monsieur BELLLOT a donné pouvoir à Monsieur TRICHET.  
Monsieur ROBIN a donné pouvoir à Madame CARNAC.

Date du  
Conseil Municipal

27 SEPTEMBRE 2017

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame CHUPIN est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Nombre de  
conseillers

En exercice 33

Présents----27

Votants -----32

### **12/ EXERCICE 2017 – ASSOCIATION PLANTE & CITE – ADHESION**

**RAPPORTEUR** : Madame FRAUX, conseillère municipale déléguée

#### **EXPOSE** :

Dans le cadre de son activité, le service espaces verts souhaite adhérer à l'association Plante & Cité qui lui permet d'intégrer un réseau d'échanges, de bénéficier des outils de formation de l'association et de mettre en commun les connaissances des collectivités, des entreprises, des centres de recherche et d'enseignement supérieur, pour mutualiser les techniques du développement durable de gestion d'espaces verts.

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Claude  
PELLETEUR

Outre ce partage d'expériences, Plante & Cité coordonne des programmes d'études et d'expérimentations pour développer les connaissances scientifiques et techniques en réponse à des problématiques prioritaires tels que la gestion différenciée et la comparaison des méthodes alternatives de désherbage, les bienfaits du végétal sur la santé et le bien-être, la diversification de la gamme végétale en Ville, etc.

Le montant de l'adhésion s'élève à 515 € TTC pour l'année 2017.

#### **DELIBERATION** :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,  
⇒ Considérant l'intérêt pour le service espaces verts d'adhérer à cette association,  
⇒ Vu l'avis de la Commission finances en date du 20 septembre 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'adhésion de la Commune de Pornichet à l'association Plante & Cité.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR

